ÉCRIVAIN PUBLIC



Vous avez besoin d'un accompagnement dans la rédaction de vos courriers administratifs et juridiques ?

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10) met à votre disposition les services d'un écrivain public.

L'écrivain public vous accompagne dans la rédaction de tous types de courriers :

- Administratifs,
- Juridiques,
- Demande d'aide juridictionnelle etc

Permanences mensuelles gratuites et confidentielles

1 vendredi par mois de 9h30 à 12h00

SUR RENDEZ-VOUS

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de l'Espace France Services d'Ervy-le-Châtel 5 boulevard des Grands Fossés à Ervy-le-Châtel 203 25 70 63 34



